



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Darnieulles

SEANCE DU 4 JUIN 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de convocation 1 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de conseil de la MAIRIE, sous la présidence de **Emmanuelle BLAISING**, Maire.

Présents : **BANNEROT Aline, BLAISING Emmanuelle, DE MASSEY Estelle, DIDIERLAURENT Sébastien, GAILLARD Baptiste, HAUMONTE Anne-Sophie, HUMMEL Michel, JEANMICHEL Dorine, LAMBOLEY Alain, LORANGE Valérie, MATHIEU Denis, MEREL Emilie, MICHAU Aurélie, THOUVENIN Gauthier, VAUBOURG Gilles.**

Absents : .

Représentés : .

Madame DE MASSEY Estelle a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Révision des tarifs des concessions de cimetière

N° de délibération : 54_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	0	15	0	0	0

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, adopte les tarifs suivants pour les concessions au cimetière communal, applicable au 1er juillet 2026 :

- Pour une durée de 15 ans : 150€
- Pour une durée de 30 ans : 180€
- Pour une durée de 50 ans : 250€

Les tarifs concernant le columbarium seront les suivants :

- Pour une durée de 15 ans : 450€
- Pour une durée de 30 ans : 690€
- Pour une durée de 50 ans : 850€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 8 juin 2026
Pour extrait conforme
Emmanuelle BLAISING, Maire

Emmanuelle BLAISING
2026.06.11 17:04:08 +0200
Ref:11157296-16829321-1-D
Signature numérique
la Maire

Emmanuelle BLAISING